



2026



# PLAN RÉGIONAL DE FORMATION



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE,  
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



---



Le présent Plan Régional de Formation est la déclinaison régionale opérationnelle de la stratégie de formation continue du MAASA en région, formalisée dans le Document Régional de Formation (DRF).

Il s'appuie sur l'ensemble des textes définissant la politique de formation continue des agents de la fonction publique et du MAASA en particulier.

Il présente le programme prévisionnel des actions de formation que la délégation régionale à la formation continue des personnels de la région Nouvelle-Aquitaine prévoit de mettre en œuvre au cours de l'année 2026 ainsi que les dispositifs de formation.

Le programme prévisionnel présenté ici a vocation à évoluer au cours de l'année, notamment en fonction de nouveaux besoins qui pourraient émerger, de la disponibilité des crédits ou des contraintes organisationnelles ou logistiques.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations et d'autres sur la page régionale du site FormCo :

<http://www.formco.agriculture.gouv.fr/>

## SOMMAIRE

<b>Organisation de la Formation Continue au MAASA.....</b>	<b>3</b>
<b>La Formation Professionnelle Tout au Long de la Vie.....</b>	<b>5</b>
<b>Trouver et s'inscrire à une formation FormCo.....</b>	<b>8</b>
<b>Trouver et s'inscrire à une formation SAFIRE.....</b>	<b>9</b>
<b>Trouver et s'inscrire à une formation MENTOR..</b>	<b>10</b>
<b>Suivre une formation hors PRF.....</b>	<b>11</b>
<b>Programme prévisionnel de formation 2026.....</b>	<b>12</b>

# Organisation de la Formation Continue au MAASA

## Un réseau à trois niveaux

La formation continue des agents du MAASA s'organise autour d'un réseau d'acteurs répartis sur trois échelons : national, régional, local.

### Le Bureau de la Formation Continue et du Développement des Compétences (BFCDC)

- Définit les orientations stratégiques nationales de la formation continue du ministère
  - Pilote et met en œuvre le plan national de formation (PNF)
  - Anime et professionnalise le réseau des DRFC
  - Anime et professionnalise les réseaux de formateurs ministériels
- Participe à la conception et au déploiement des politiques publiques du ministère
  - Gère le budget de la formation continue du ministère

### La Délégation Régionale à la Formation Continue des Personnels (DRFCP)

- Définit les orientations stratégiques régionales de la formation continue du ministère
  - Recueille et synthétise les besoins des structures du ministère en région
  - Pilote et met en œuvre le plan régional de formation (PRF)
  - Accompagne et conseille les agents du ministère en région sur la FPTLV
  - Anime et professionnalise le réseau des RLF
- Communique auprès des RLF l'offre de formation régionale
  - Gère le budget de la formation continue régionale

### Le Responsable Local de Formation (RLF)

- Recueille les besoins de formations des agents et des services de sa structure
  - Pilote le plan local de formation (PLF) de la structure
  - Met en œuvre selon ses moyens des formations au niveau local
- Recueille et enregistre les demandes de formation des agents de sa structure
  - Suit la professionnalisation des agents de sa structure
  - Gère le budget de la formation continue locale lorsqu'il est identifié
  - Diffuse l'offre de formation auprès des agents de sa structure

## L'équipe de la Délégation Régionale à la Formation Continue de Nouvelle-Aquitaine

En Nouvelle-Aquitaine, le pilotage et le management de la délégation régionale sont assurés sur le site de Limoges. Les missions de la délégation et le pilotage des différentes actions de formation sont réparties entre les membres de l'équipe :

**Sandrine CHATENET**  
*Déléguée régionale*

05 87 79 84 56 / 06 62 12 92 31

**Thomas LAMONNERIE**  
*Adjoint à la déléguée régionale*

05 87 79 85 13 / 07 64 27 23 60

✉ [drfcp.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr](mailto:drfcp.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr)

**Denis ROHOU**  
*Chargé de formation*

05 87 79 84 61 / 07 63 75 69 91

✉ [formco.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr](mailto:formco.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr)

La délégation régionale pilote l'ensemble de l'offre régionale de formation et apporte un soutien aux agents et aux structures, en relation avec les RLF.

Elle prend en charge certaines modalités particulières de la FPTLV (bilans de compétence, compte personnel de formation, préparation à la validation des acquis de l'expérience professionnelle ...)

*La délégation régionale travaille en collaboration avec l'ensemble des acteurs régionaux de la formation continue.*

# La Formation Professionnelle Tout au Long de la Vie

La Note de Service [SG/SRH/SDDPRS/2022-891 du 07/12/2022](#) précise les dispositifs de la FPTLV au MASA

## Les acteurs de la FPTLV



Le·la RLF<sup>1</sup> de la structure conseille les agents et aide à formuler les besoins.

Il·elle coordonne le PLF<sup>2</sup>, renseigne le SIRH<sup>3</sup> et communique leurs droits aux agents.



Le·la directeur·trice est *in fine* le responsable de la formation de tous les agents de sa structure



Le·la supérieur·e hiérarchique gère les compétences de son service / unité. Il·elle mène l'entretien de formation et propose, accepter ou refuse les demandes des agents.



L'agent est le premier acteur de sa formation.  
Il fixe ses objectifs, s'interroge sur l'évolution de ses compétences et formalise ses besoins et demandes de formation



Le·la DRFCP<sup>4</sup> apporte appui et expertise aux RLF et conseille les agents sur les dispositifs de formation individualisés.



L'IGAPS<sup>5</sup> est en charge du suivi individuel de l'agent. Il conseille l'agent sur son évolution professionnelle et le développement de ses compétences

*Note : dans les EPLEFPA, l'IEA<sup>6</sup> est également en charge du suivi et de la formation professionnelle des agents ayant des missions d'enseignement et de formation professionnelle agricoles.*

<sup>1</sup> RLF : Responsable Local·e de Formation

<sup>2</sup> PLF : Plan Local de Formation

<sup>3</sup> SIRH : Système d'Information des Ressources Humaines

<sup>4</sup> DRFCP : Délégué·e Régional·e à la Formation Continue des Personnels

<sup>5</sup> IGAPS : Ingénieur / Inspecteur Général en charge de l'Appui aux Personnes et aux Structures

<sup>6</sup> IEA : Inspecteur de l'Enseignement Agricole

Retrouvez les informations sur la FPTLV sur le site FormCo : <http://www.formco.agriculture.gouv.fr/>

# Les dispositifs de la FPTLV

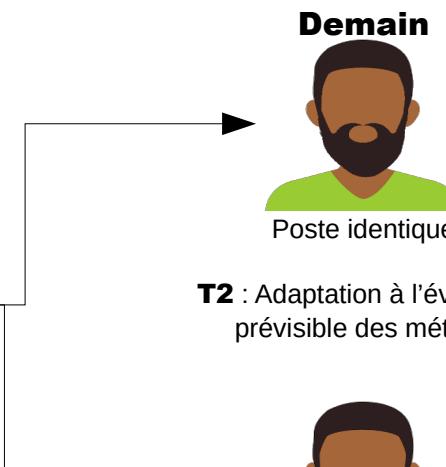
## La typologie des actions de formation

### Aujourd'hui



Agent en poste

**T1** : Adaptation immédiate au poste de travail



### Demain



Poste identique

**T2** : Adaptation à l'évolution prévisible des métiers



Nouveau poste

**T3** : Développement ou acquisition de nouvelles compétences

## Les dispositifs individualisés de formation

### Compte personnel de formation (CPF)

Le Compte Personnel de Formation est un élément constituant du Compte personnel d'activité (CPA). Les heures cumulées sur le CPF peuvent être utilisées par l'agent pour acquérir de nouvelles compétences ou qualifications dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle.

### Bilan de compétences

Le bilan de compétences est un dispositif permettant à l'agent d'analyser ses compétences professionnelles ainsi que ses aptitudes et ses motivations dans le but de définir ou affiner un projet d'évolution professionnelle. Il peut servir de base à la définition d'un projet ou parcours de formation individualisé.

### La période d'immersion professionnelle

La période d'immersion professionnelle permet à un agent d'appréhender la réalité d'un métier en vue de confirmer son projet d'évolution professionnelle ou de mobilité.

### L'accès prioritaire à une action de formation

Accéder prioritairement à un dispositif de formation. Bénéficier de temps et de droits supplémentaires

### Congé de formation professionnel (CFP)

Le congé de formation professionnelle permet à un agent de disposer de temps pour suivre une formation longue (de 1 mois à 3 ans) et peut être fractionné jusqu'à la demi-journée.

### Congé de mobilité

Accessible uniquement aux personnels d'éducation des EPL, le congé de mobilité permet de suivre une formation longue.

### La période de professionnalisation

La période de professionnalisation permet à un agent d'alterner entre des activités de services et des actions de formation.

### Le congé de transition professionnelle

Ce congé permet à un agent de suivre une action de formation longue en vue d'exercer un nouveau métier au sein du secteur public ou privé.

# La Préparation aux Examens et Concours (PEC)

## C'est pour QUI ?

La PEC concerne tout agent envisageant de passer un examen ou un concours de la fonction publique.

L'accès aux formations peut être prioritaire pour les agents officiellement inscrits.

## C'est QUOI ?

Les agents publics de l'état peuvent bénéficier de formations aux épreuves des concours internes et examens professionnels de la fonction publique.

## Ça marche COMMENT ?

L'inscription aux formations PEC suit la même procédure que l'inscription à toute autre action de formation.

Un justificatif d'inscription à un examen ou concours peut être demandé.

## C'est COMBIEN ?

Il n'y a pas de limites dans le nombre de formations suivies par les agents, mais les demandes sont obligatoirement soumises à validation hiérarchique (comme toute demande de formation).

Tout agent inscrit à un concours bénéficie de droit d'une décharge de 5 jours sur l'année (non cumulable) pour suivre des formations PEC. Cette décharge peut être complétée en mobilisant 5 jours sur le CET, ou à défaut le CPF.

Il est demandé aux agents d'anticiper leur préparation au dossier RAEP en s'inscrivant aux sessions proposées chaque année



La DRFCP Nouvelle-Aquitaine vous propose trois types de formation selon la nature des épreuves :

- Les préparations à la rédaction du dossier RAEP sont réalisées sur deux jours ou sur une journée pour l'actualisation
- Il est demandé aux candidats d'apporter une première version rédigée de leur dossier RAEP dès la première journée de formation, ainsi que tous les documents utiles permettant de justifier de leur expérience professionnelle.**
- Les formations à l'épreuve orale du RAEP sont réalisées sur une journée.
- Les formations de préparation aux épreuves écrites sont réalisées sur deux journées, **avec des devoirs d'entraînement corrigés à réaliser avant et après la formation.**

Dans tous les cas, un agent souhaitant passer un examen ou un concours de la fonction publique doit prendre le temps de la réflexion pour analyser son expérience professionnelle et ses compétences.

Les formations proposées par la délégation régionales sont un complément et **ne se substituent en aucun cas au travail personnel de l'agent.**

# Trouver et s'inscrire à une formation FormCo

## Présentation du site FormCo

**FORMCO**

Toute l'offre de formation du MAA (nationale et régionale) :



Chercher,  
Trouver  
S'inscrire  
à une formation.

**FORMCO**  
Formation continue et  
développement des compétences  
[www.formco.agriculture.gouv.fr](http://formco.agriculture.gouv.fr)

<http://formco.agriculture.gouv.fr>

Le site FormCo est le site officiel référençant l'ensemble de l'offre de formation du ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Vous y trouverez toutes les actions nationales, régionales et locales publiées par l'ensemble des structures du ministère.

## Procédure pour s'inscrire

### Agents MASA ayant un matricule RENOIRH

- ① Faire sa demande d'inscription sur «Mon self Mobile »
- ② Le supérieur hiérarchique valide la demande
- ③ Le RLF de votre établissement valide votre demande dans RenoiRH-Formation
- ④ La DRFCP valide votre demande et la traite
- ⑤ La DRFC vous envoie une invitation si votre candidature est retenue
- ⑥ Pour une demande organisée par une autre SO, se référer à la procédure pour les agents sans matricule.

Seules les offres ouvertes à votre structure sont visibles sur le Self mobile

### Agents sans matricule RENOIRH ( ACB...)

- ① Compléter la fiche d'inscription.
- ② La signer, la faire valider par votre supérieur hiérarchique et la transmettre à votre RLF.
- ③ Le RLF fait valider la prise en charge de vos frais de déplacement selon les procédures en vigueur dans votre structure.
- ④ Le RLF de votre structure transmet la fiche à la structure organisatrice.
- ⑤ La structure organisatrice retient ou non votre candidature et envoie les invitations.

# Trouver et s'inscrire à une formation SAFIRE

## Présentation du site SAFIRE

SAFIRE  
Toute l'offre de formation interministérielle :

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS  
L'État au service de la citoyenneté

SAFIRE

Système d'information pour l'animation de la formation interministérielle régionale

Accueil Mon compte Mes formations Gestion Administration Reporting Documentation

Région  
Sélectionner une région

Valider

http://www.safire.fonction-publique.gouv.fr/

Le site SAFIRE vous donne accès l'ensemble des formations interministérielles déployées par des multiples acteurs dont les PFRH, les IRA et les directions ministérielles. Cliquez sur la carte pour chercher une formation en région.

## Procédure pour s'inscrire : Attention SAFIRE 2 mis en place

Agent et SH doivent créer leur compte

Tout agent du MAA

chercher une session de formation et choisir l'option « Je fais une demande d'inscription »

Je fais une demande d'inscription

① Compléter les informations demandées en 4 étapes : vos informations, vos fonctions, statut et confirmation.

② Remplissez avec soin le « courriel du responsable hiérarchique », c'est à cette adresse que le mail de validation sera envoyé. Votre candidature ne sera pas valide si elle n'a pas été validée.

③ Dans le champ « référent formation », indiquez bien :  
→ le RLF de votre structure si vous travaillez DRAAF ou DDI  
→ Enseignement agricole (EPLEFPA)si vous travaillez en EPLEFPA

④ Vous recevrez par mail un courrier validant votre demande d'inscription, puis un mail lorsque votre participation aura été validée.

# Trouver et s'inscrire à une formation MENTOR

## Présentation de Mentor



Mentor permet de se former en totale autonomie. La plateforme propose différents stages dans différents domaines

A screenshot of the mentor.gouv.fr search results page. On the left, there's a sidebar titled "Offre de formation" with a "Collections" dropdown menu containing categories like "Accompagnement du développement professionnel (10)", "Achat public (12)", etc. The main area shows a search result with "171 formations trouvées". It lists three training offers: 1. "[GAUDI] - Comment utiliser les fonctionnalités VSD et FDD ?" proposed by Agriculture, with a thumbnail of a person at a computer. 2. "Savoir réagir face aux risques - les fondamentaux" proposed by MASA/SG/SRH, with a thumbnail of two people. 3. "Découvrir les IA génératives" proposed by DINUM, with a thumbnail of two people. Each listing includes a "Proposée par" section and a "→" button.

## Procédure pour s'inscrire

### Tout agents

- ⌚ Créer un compte sur Mentor en utilisant l'adresse professionnelle
- ⌚ S'inscrire à la formation souhaitée
- ⌚ réaliser la formation en autonomie
- ⌚ Télécharger son attestation de participation
- ⌚ La transmettre à son RLF
- ⌚ Conserver son attestation

# Suivre une formation hors PRF

## Demande de formation hors PRF

Tout agent du MAA peut accéder à des formations qui ne sont pas référencées sur les sites FormCo et SAFIRE, qui ne sont pas mises en œuvre par les services du MAA ou qui ne s'adressent pas à lui dans le cadre de ses missions. Ces formations doivent cependant être acceptées par leur hiérarchie et par l'administration, et les demandes de prise en charge (notamment financières) doivent suivre un protocole adapté.

1. Pour simplifier les démarches, la DRFCP Nouvelle-Aquitaine dispose d'une procédure pour tous les types de demande. Cette procédure s'appuie sur la procédure de mise en œuvre du CPF au MAA, détaillée dans la note de service n° 2018-451 du 14 juin 2018.

---

## Formations concernées

Toute demande de formation n'entrant pas dans le cadre du PNF, du PRF ou de l'offre SAFIRE et devant être prise en charge par la DRFCP :

- Cas 1 : formation individuelle de type T1 ou T2 d'un agent du MAA (titulaire ou contractuel) en EPLEFPA nécessitant uniquement la prise en charge des frais de déplacement ;
- Cas 2 : formation individuelle de type T1 ou T2 d'un agent du MAA (titulaire ou contractuel d'état) en EPLEFPA, DDI ou DRAAF nécessitant une prise en charge du coût de la formation ;
- Cas 3 : bilan de compétence demandé par un agent du MAA (titulaire ou contractuel d'état) en EPLEFPA, DDI ou DRAAF ;
- Cas 4 : formation individuelle de type T2 ou T3 dans le cadre du projet d'évolution professionnelle d'un agent du MAA (titulaire ou contractuel d'état), nécessitant la mobilisation du CPF, avec ou sans coût de formation ;
- Cas 5 : formation collective sur site d'agents exerçant des missions pour le MAA, en accord avec le projet de structures (EPLEFPA, DRAAF ou DDI).

---

Les demandes seront adressées **par mail aux adresses institutionnelles dédiées** en respectant les délais permettant l'instruction des dossiers (voir Instruction des demandes) :

- Pour les demandes de CPF, envoyer les dossiers à [cpf.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr](mailto:cpf.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr)
- Pour les autres demandes, envoyer les dossiers à [drfcp.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr](mailto:drfcp.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr)

Certaines demandes (CPF et BDC) font l'objet d'un passage en commission et doivent respecter le calendrier régional.

Vous pouvez vous référer à la [procédure en vigueur et disponible sur le site FormCO](#)

# Programme prévisionnel de formation 2026

Le programme prévisionnel de formation présente l'ensemble des thématiques et actions de formations prévues pour l'année. Ce programme n'a pas vocation à être un catalogue, il ne mentionne pas les codes RENOIRH-Formation des formations. Le planning définitif sera consultable sur Formco et accessible via le self mobile dès codification.

Les éléments présentés ici le sont à titre indicatif, le contenu des formations et leur programmation peut évoluer à tout moment en fonction des besoins locaux, des notes de services ministérielles et du fonctionnement de la DRFCP. Certaines actions prévues pourront finalement ne pas avoir lieu en fonction de leur degré de priorité ou pour des raisons organisationnelles, et d'autres pourront être ajoutées.

Cette programmation reste également soumise à l'enveloppe budgétaire qui nous sera allouée

Les actions financées par la DRFCP mais appartenant exclusivement aux plans locaux de formations d'autres structures (formations locales ou individuelles pour des agents d'un EPLEFPA, d'une DDI ou de la DRAAF) ne sont pas mentionnées ici.

## Management, Pilotage

Intitulé
Intelligence artificielle et management
Les entretiens professionnels ( Managers Vie scolaire)

## Communication, outils et relations aux usagers

Intitulé
Communication non violente
Tension et agressivité en EPL
Gérer l'agressivité en situation d'accueil et /ou de contrôle
QGIS
Parcours Chorus
Gérer sa messagerie ( hyper connexion)
Cocwinelle

## Evolution de carrière, développement professionnel et personnel, PEC

Intitulé
RAEP enseignants
RAEP ( administratifs et techniciens)
Préparation aux écrits ( SACE, SACS, Attaché)
Préparation aux oraux
Démarche de concours
Déontologie, droits et obligations du fonctionnaire
Connaissance de l'environnement professionnel

## Santé, sécurité en EPL

Intitulé
Gestes qui sauvent
Devenir formateur SST
MAC SST
Habilitations électriques
Habilitations certibiocides pour les SG en EPL
Formation des membres de COHS
PSSM AP/CP
PSSM Jeunes

## Enseignement agricole

Intitulé
Sensibilisation à la santé mentale
Exposition précoce à la pornographie
Parcours AESH
Gestion d'une classe difficile
Bloc 4
Comprendre les adolescents
Harcèlement scolaire et cyberharcèlement
DFIS*2
Prévention de l'addiction au numérique
Aménagements d'épreuves
Les troubles DYS
Les TSA
Apprendre avec les neurosciences
Vie sexuelle et affective chez l'adolescent
Habilitations UC
Classe autonome
Addictions
La question de l'identité sexuelle chez les adolescents et de l'identité transgenre
Sécurisation de la chaîne comptable
Gestion des régies
L'intelligence artificielle
Pilotage budgétaire et comptable
Sensibiliser les apprenants sur les fakes news
Aborder sa classe en confiance
Éveiller l'esprit critique des élèves
PRODAS
Assistants d'Education

## Agriculture et Alimentation

Intitulé
PISU : Habillage déshabillage
HACCP
Inspection produits carnés en restauration collective
Gestion des sous produits SPAN
Harmonisation inspection de produits carnés
Annonce d'un diagnostic défavorable
Produits laitiers ( Fiche auto contrôle)
Maltraitance animale ( Formation à destination des cadres)
Formation sur la conservation
Autoclave – secteur alimentaire
Biosécurité SSa
Biosécurité volailles
Biosécurité porcs
One Health
Affûtage de couteaux

## Accompagnement des réseaux

Intitulé
Infirmières
Professeurs documentalistes
EPS
TIM
RLF (Séminaire)
Utilisation Renoirh-formation pour les rif

## Politiques Publiques

Intitulé
Ateliers Transition écologique
Changement climatique et élevage de ruminants

## Formations juridiques DDI

Intitulé
Auditions libres
Risque pénal
Droit de la propriété
Sécurisation des actes administratifs
Droit pénal

Liste non exhaustive et soumise à modification